

Pass en Sup au lycée



Alexandre Glade, vice-président de l'Ensma, souligne l'importance «d'être curieux, engagé, actif ». (Photo Nadine Julliard)

Le lycée Emile-Combes de Pons fait partie des rares établissements de la région qui bénéficient du Pass en Sup, dispositif régional pour aider 150 lycéens des zones rurales à s'orienter vers les études supérieures. Les élèves de première pourront préparer leur orientation post-bac en étant mieux informés sur les études supérieures.

Ce dispositif permet aux jeunes de découvrir les conditions d'enseignement et de vie étudiante. La Région offre une aide qui couvre les frais de déplacements, de restauration et d'hébergement des lycéens lorsqu'ils se rendront dans les établissements partenaires.

Trois intervenants

Philippe Donatien, le proviseur du lycée Emile-Combes, expliquait, deux semaines après la rentrée, cette idée du Pass en Sup, pour « accompagner les élèves de première dans leur réflexion sur leur projet personnel et la formation au-delà du bac. Un réel décalage existe entre l'information et la possibilité de poursuivre ses études ».

Trois intervenants étaient présents pour confirmer ces propos, Alexandre Glade de l'Ensma (Ecole nationale supérieure de mécanique et aéronautique), Mme Aubert, enseignante et vice-présidente de l'université de La Rochelle et Laura, jeune étudiante en 2e année Sciences Po à Poitiers. Tous soulignent l'importance de l'implication dans la vie associative : « être engagé, curieux, actif ».

Laura rappelait « les enjeux et équilibres mondiaux changent », incitant les élèves à « s'ouvrir à d'autres cultures (180 élèves à Sciences Po Poitiers de 30 pays et 40 % de Français) grâce à une immersion dans le campus avec des ateliers de prise de parole ». Elle insista aussi sur le fait d'« avoir de l'ambition ».

L'Ensma forme en trois ans des ingénieurs et M. Glade insista : « notre attention ne se fixe pas sur le niveau scolaire, mais sur la motivation ».

Anne Aubert, enseignante en biologie et en charge de la réussite professionnelle, ne dira pas autre chose : « les erreurs sont permises, une réorientation est toujours possible. Il ne faut pas hésiter à dire que cela ne vous plaît pas. C'est la motivation qui prime ».

Le proviseur du lycée pontois a conclu : « Ce dispositif Pass en Sup ne concerne que des volontaires, mais il faut que les familles soient informées. ».

Par **Nadine Julliard**